

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves MESMIN Christian
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	GUILLOT Thierry
CHATILLON	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY		ST SORNIN	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
CRESSANGES		LE THEIL	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
DEUX CHAISES	RIBIER Julien	TREBAN	
LAFELINE		TRONGET	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
MEILLARD		VERNEUIL	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
MONETAY S/ALLIER	ARCHASSAL Didier		
MOULINS COMMUNAUTE			
MALLET Richard	CHERVIER Alain ALLIX Christian		
	DEGUELLE Alain	DIAT Jean-Claude* ERAUD Robert	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M SIMON Yves, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc, M. SAUZEDE Loïc, Mme BRECHIGNAC Héline, M. PFEIFFER Stéphane, M. GUESTON Jean-Pierre, M. GUILLAUMIN Clément.

Absents : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, M. CLUZEL Damien, Mme LACARIN M. Françoise, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe, M. TOURRET Eric, Mme CABANEL Claire

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

Séance du 14

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Le Montet, sous la présidence de M. DETERNES Alain, président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
52	28	Pour : 28 Contre : Abstentions :

Etai~~ent~~ présents :

Procurat~~ion~~(s) :

Etai~~(en)t~~ absent~~(s)~~ :

Etai~~(en)t~~ excusé~~(s)~~ :

Date de la convocation
24 février 2025

Date d'affichage
24 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

DEL26250314009

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. DETERNES Alain, après avoir approuvé par anticipation le compte administratif de l'exercice 2024 le 14 Mars 2025.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un déficit de fonctionnement de :	293 715,06
- un excédent reporté de :	1 379 841,90
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 086 126,84
- un déficit d'investissement de :	60 410,88
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	60 410,88

DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 086 126,84
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	260 396,88
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	825 729,96
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	60 410,88

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Fait à LE MONTET
Le Président DETERNES Alain

